

**PLAN DE COURS
ACADEMIC SYLLABUS**

DISCIPLINE	Droit et contentieux administratif			
Titre du cours Course title	Droit et contentieux administratif			
	Langue Language	Heures Hours	ECTS	Master Programme
	Français	40 heures annuelles 20h/semestre	4	M1 Carrières publiques
Nom de l'enseignant/ Name of the lecturer	Elise CARPENTIER et Didier DEL PRETE			
Fonction / Employeur Position / Employee	Professeur de droit public à l'Université d'Aix-Marseille			
Contact :	carpentierelise@hotmail.fr			
Objectifs du cours / Course objectives	Ce cours a pour objectif de rappeler aux étudiants les règles essentielles régissant l'organisation et le fonctionnement de l'administration et de la justice administrative, tout en approfondissant certains points particulièrement intéressants, qu'il s'agisse de questions d'actualité, appelant réflexion, ou de controverses plus anciennes, qu'il importe de connaître si l'on souhaite comprendre l'ensemble des enjeux de la matière			
Compétences acquises/ Learning outcomes	Les étudiants suivant le cours et les conférences de méthodes correspondantes devraient être en mesure de réussir les épreuves de droit administratif général qu'intègrent les différents concours ou examens qu'ils envisagent de passer à l'issue du Master			

Contenu du cours par session/ Course content per session	Nombre d'heures/ Number of hours
---	---

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

Le cours débute par une importante introduction, consacrée à la présentation de la matière et de ses caractéristiques (sensiblement affectées à l'heure actuelle) et de la justice administrative (sa spécificité et les défis qu'elle doit aujourd'hui relever).

Il s'organise ensuite autour de quatre parties

La première partie est consacrée aux sources du droit administratif, avec une attention particulière accordée aux questions de la prise en compte et de l'articulation entre elles des sources constitutionnelles et conventionnelles du droit administratif.

La deuxième partie du cours porte sur les finalités de l'action administrative (le service public - notion en crise ? - et la police administrative).

La troisième partie du cours traite des moyens juridiques de l'action administrative (l'acte administratif unilatéral et le contrat administratif, un intérêt particulier étant porté à l'évolution des modes d'action de l'administration).

La quatrième partie du cours est relative au contrôle juridictionnel de l'action administrative et inclut des développements sur le recours pour excès de pouvoir (et sur le nouvel équilibre entre les exigences de légalité et de sécurité juridique), l'engagement de la responsabilité de l'administration (où les hypothèses de responsabilité sans faute ont tendance à se multiplier), et les procédures de référé, qui ont - avec d'autres évolutions importantes - considérablement accru l'efficacité de la justice administrative.

La trame du cours est donc des plus classiques, afin que les étudiants aient une vue d'ensemble de la discipline, mais l'accent est systématiquement mis sur les problématiques inhérentes à la matière et les grands débats qui l'animent aujourd'hui

40 heures
(20 heures par semestre)

Méthodes d'évaluation *Sur quoi sera basée la note finale?* / **Method of assessment** *What will the final grade be based on?*

Type d'évaluation/ Type of evaluation	Durée/ Duration
1er semestre: Epreuve écrite (deux ou trois questions dont les réponses nécessitent connaissances et réflexion)	1h
1er semestre: Epreuve écrite (deux ou trois questions dont les réponses nécessitent connaissances et réflexion)	1h

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

Bibliographie - Auteur, titre, année, éditeur/ Bibliography - Author, title, year, publisher

En ce qui concerne le droit administratif général :

AUTIN, Droit administratif général, Litec
CHAPUS, Droit administratif général, tome 1, Montchrestien (dernière édition 2001 - 15ème)
DUPUIS, GUEDON et CRESTIEN, Droit administratif, Sirey
FRIER et PETIT, Précis de droit administratif, Montchrestien
GAUDEMET, Droit administratif, LGDJ, coll Manuel,
GONNOD, MELLERAY, YOLKA, iTraité de droit administratif (2 tomes), Dalloz
LOMBARD et DUMONT, Dalloz, HyperCours
MORAND-DEVILLER, Cours de droit administratif, Montchrestien
RICCI, droit administratif général, Hachette
SEILLER, Droit administratif (2 tomes), Flammarion
SERAND, Droit administratif (2 tomes), PUF
STIRN et AGUILA, Droit public français et européen, Presses de Sciences-Po-Dalloz
TRUCHET, Droit administratif, PUF
WALINE, droit administratif, Dalloz, Précis
+ Les grands arrêts de la jurisprudence administrative (GAJA), Dalloz ;
+ LACHAUME, Droit administratif - Les grandes décisions de la jurisprudence, PUF ;
+ BURDEAU, Histoire du droit administratif, PUF
+ FROMONT, Le droit administratif des Etats européens, PUF
+ GOFFAUX, Dictionnaire élémentaire de droit administratif, Bruylant

En ce qui concerne le contentieux administratif :

BROYELLE, Contentieux administratif, LGDJ, coll. Manuel
CHAPUS, Droit du contentieux administratif, Montchrestien
GUYOMAR et SEILLER, Contentieux administratif, Dalloz, HyperCours
B. PACTEAU, Traité de contentieux administratif, PUF
+ BONICHOT, CASSIA et POUJADE, Les grands arrêts du contentieux administratif, Dalloz

Mini CV de l'enseignant/ Mini CV of the lecturer

PHOTO (non obligatoire)



Elise CARPENTIER
Professeur agrégé de droit public à l'Université d'Aix-Marseille

Auteur d'une thèse en droit constitutionnel, préparée sous la direction du doyen Louis Favoreu : *La résolution juridictionnelle des conflits entre organes constitutionnels*, Paris, LGDJ, 2006

Auteur de nombreux articles en droit administratif et d'un ouvrage de référence en droit de l'urbanisme : *Droit de l'urbanisme*, avec P. Soler-Couteaux, Dalloz, coll. « HyperCours », 2015

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

25, rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél. : 04 42 17 01 60 - Fax : 04 42 96 36 99 -
www.sciencespo-aix.fr